



La Lettre du Pôle

Edito

Depuis plusieurs années, sous l'impulsion du Ministère chargé des sports, une politique volontariste de promotion d'un sport ouvert sur les questions de tolérance et de lutte contre les discriminations a été menée. Celle-ci s'est notamment traduite par la mise en place d'un Comité de lutte contre les discriminations dans le sport, que j'ai le bonheur de présider.

Le Comité est piloté par la Direction des sports du Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative qui y associe le Pôle ressources national "sport, éducation, mixités, citoyenneté" (PRN SEMC).

Il est composé de plusieurs experts et de représentants d'associations nationales engagées dans la lutte contre les discriminations et d'universitaires. L'idée majeure est de croiser les expertises pour mieux comprendre et appréhender le sujet complexe des discriminations, dans le sport, mais aussi de relayer cet espace de concertation par des actions très concrètes de prévention et d'outillage des acteurs de terrain. Le Comité national - en s'appuyant sur le PRN SEMC - a déjà produit plusieurs outils permettant la mise en place des actions de sensibilisation et d'accompagnement des acteurs de terrains.

Parmi ces outils, citons :

- Un kit DVD accompagné d'un livret pédagogique ;
- Des actions de formations ;
- Plusieurs interventions lors de colloques.

A ce stade de développement, avec le soutien de Valérie FOURNEYRON, Ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, nous souhaitons donner une nouvelle impulsion au Comité, notamment en densifiant les liens avec les comités en charge des questions de supportérisme et de lutte contre les discriminations dans le sport.

Les premières années d'exercice ont permis de dégager un certain nombre de certitudes.

D'une part que les acteurs du mouvement sportif s'avèrent très réceptifs à ces initiatives fortes.

D'autres part, qu'il est nécessaire de se placer dans une stratégie d'intervention très opérationnelle placée sur le long terme. Faire évoluer les mentalités est en effet un travail de fond qui ne trouvera son sens que dans la durée.

La lutte contre les discriminations dans le sport est donc un combat de chaque instant.

Un combat que notre Comité entend bien, *in fine*, remporter !

Laura Flessel

Sommaire

Edito p1

Le lancement d'une enquête sur les discriminations dans le sport en Seine-Maritime p2

Kit pédagogique "Différents mais tous pareils dans le sport" et ses formations p3

Rubrique d'Emily Agenda et actualités p4

Pôle ressources national "sport, éducation, mixités, citoyenneté"
CREPS SUD-EST - Site d'Aix-en-Provence
www.semc.sports.gouv.fr

Directeur de publication :
Jean-Jacques Jannière

Comité de rédaction :
Emmanuelle Jehanno, Loïc Lecanu,
Emily Bardelli, Renaud de Vezins

Conception graphique :
Anne-Laure Chasset



MINISTÈRE DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DE
LA VIE ASSOCIATIVE

SEMC
Sport
Éducation
Mixités
Citoyenneté

Le lancement d'une enquête sur les discriminations dans le sport en Seine-Maritime

o **Quelle a été la genèse du projet ?**

Ce travail que nous menons est le prolongement d'une démarche entreprise en Gironde en 2007 - huit dans le cadre de la COPEC (Commission pour la promotion pour l'égalité des chances) - un lieu de rencontre entre l'ensemble des partenaires mobilisés par la lutte contre les discriminations.

Arrivée en Seine-Maritime en 2010, nous avons totalement retravaillé le questionnaire initial, pour étendre le diagnostic, en direction de comités départementaux, mais aussi en direction d'un certain nombre de clubs au plus près du terrain.

o **Quels sont les objectifs du questionnaire ?**

Notre volonté initiale était la mise en place d'une enquête et d'un questionnaire à destination du mouvement sportif (Comités départementaux), visant à mesurer la discrimi-

nation et sa perception au sein du mouvement sportif. Ce questionnaire faisait ressortir que le sujet était délicat à percevoir, à aborder. Souvent on prend la discrimination comme une incivilité, une forme de racisme, mais on a du mal à l'appréhender dans une acception plus large.

o **Comment le projet a-t-il été reçu, notamment dans le mouvement sportif ?**

De manière parfois assez inégale. L'acceptation en Gironde a peut être été un peu plus facile. En Seine-Maritime, nous avons décidé d'anonymiser les choses. En Seine-Maritime, il faudra faire plus de relances pour obtenir des réponses. Il nous faudra certainement compléter les choses par des analyses qualitatives, des visites de terrains, procéder à des entretiens, notamment avec des éducateurs voire avec des sportifs eux-mêmes.

o **Quels sont les partenaires associés, et leurs modalités d'implications ?**

Il y a plusieurs partenaires externes associés tels que Conseil général de Seine-Maritime, le Comité départemental olympique et sportif, la Communauté d'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe, la Communauté d'agglomération Hav-

raise, l'Agglomération de Dieppe et l'Association des Maires de Seine-Maritime. L'objectif était de mobiliser le maximum de collectivités autour du projet. En interne, le projet est porté par le Directeur départemental, par le Responsable du Pôle sport et par moi-même. A terme, l'idée est aussi d'ouvrir le Comité de pilotage à des partenaires extérieurs, notamment associatifs, mais aussi en transversalité interne.

o **Quels sont les moyens humains et financiers dédiés au projet ?**

Nous avons embauché, via l'Association

Profession Sport 76, une personne en service civique ayant en charge la réalisation d'une partie des entretiens complémentaires. Une Maitre de conférences universitaire nous aidera par ailleurs à construire les outils d'analyse et à exploiter nos données qualitatives et quantitatives. Le projet a été financé par 10 000 euros obtenus dans le cadre d'un appel à projets dans la directive nationale d'orientation, me permettant de couvrir les frais d'enquête, d'achats de matériel, de déplacement.

o **Quelle communication autour du projet ?**

Le Conseil général a édité l'enquête à plus de 1000 exemplaires, et nous a aidé à mettre en place des outils internet offrant une visibilité, et permettant de remplir en ligne le questionnaire. Par ailleurs, une revue spécifique *Globules* a consacré plusieurs articles à nos questions, et à largement relayé nos opérations en direction des jeunes. Une deuxième vague de communication sera relancée une fois l'enquête terminée et les premières analyses produites. Nous aurons des temps de communication presse, des temps événementiels, etc. qui permettront de communiquer sur les résultats et sur les futures productions.

o **Quels projets pour la suite ?**

Une fois l'enquête et l'analyse faites, nous aurons un temps fort de communication et de restitution, qui aura lieu en octobre 2013. Puis nous aurons la mise en place d'un Comité technique permanent, permettant de mettre en place des formations (cycles longs et courts), des temps de sensibilisation de l'ensemble des acteurs, des cycles d'initiations sur la lutte contre les discriminations dans le sport.

Mais à terme, notre objectif serait vraiment de modéliser nos actions, afin de permettre une diffusion nationale de nos outils et méthodes.

Chantal NALLET

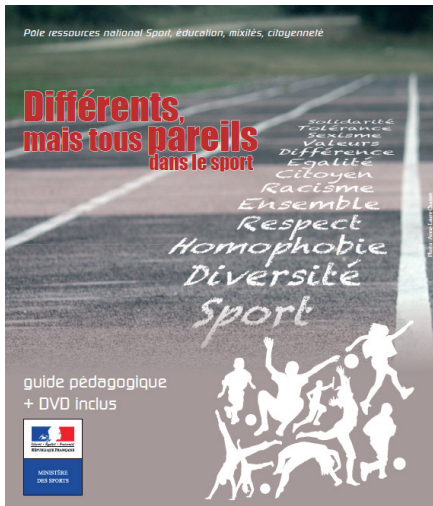
Conseillère d'animation sportive
Direction départementale
de la cohésion sociale
de Seine-Maritime

AGIR CONTRE LES
DISCRIMINATIONS
DANS LE SPORT
EN SEINE-MARITIME

L'État et le Département
lancent une enquête
sur les discriminations
dans le sport
en Seine-Maritime

Un questionnaire est à votre disposition sur www.seinemaritime.net
(rubrique sports) ou www.seine-maritime.gouv.fr
(L'État en Seine-Maritime / La cohésion sociale / Actualités)
ou <http://seinemaritime.franceolympique.com>

Le dernier kit pédagogique du Pôle ressources national "sport, éducation, mixités, citoyenneté" (PRN SEMC) intitulé "Différents mais tous pareils dans le sport", est sorti en janvier 2012. Ce nouvel outil se compose d'un DVD et d'un livret d'accompagnement, qui permet à tout acteur du sport de sensibiliser, de former et/ou de lancer un débat autour des sujets traitant des incivilités et des violences à caractère raciste, homophobe ou sexiste.



Le DVD se compose de 8 clips et de 4 témoignages de personnalités sportives parmi lesquelles on retrouve Malia METELLA, Olivier ROUYER, Myriam CHOMAZ, et Clément TURPIN, ce dernier ayant également participé en tant qu'acteur à un des clips.

Les clips, réalisés par la compagnie «Le Trimaran», traitent de la discrimination au travers de plusieurs disciplines sportives (football, basket, handball, VTT, pétanque, tennis, water-polo et rugby fauteuil) et dans des situations de compétition sportives et de pratique de loisir. L'outil comporte également un livret composé d'éléments de définitions, historiques, législatifs, de connaissance, ainsi que des recommandations d'utilisation et

des conseils dans la méthodologie d'utilisation du kit pédagogique.

Afin d'aider les agents du Ministère en charge des sports à utiliser et à s'appropriier cet outil dans un but de sensibilisation et de formation des acteurs du mouvement sportif, le PRN SEMC propose une offre de formation destinée à mieux appréhender les dérives liées à des discriminations dans le sport. Pour cela, le PRN SEMC propose une formation de 3 jours où interviennent plusieurs associations, expertes sur la question des discriminations raciales et homophobes, à savoir La compagnie «Le Trimaran», SOS Homophobie et la LICRA.

- La compagnie «Le Trimaran» : Cette association a été créée en 1993 pour répondre à une demande de prévention par le biais artistique. "Graine de supporters" est un de leur spectacle qui traite des discriminations et des violences avec des jeunes de collèges, lycées, centre socio culturels, etc.

- SOS Homophobie : Cette association de lutte contre les discriminations et les agressions à caractère homophobe et transphobe a été créée en 1904. Elle met en place des actions de prévention et de formation, elle mène des enquêtes, tient une ligne d'écoute (0810 108 135) et accompagne des victimes.

- La LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) : depuis plus de 80 ans, la LICRA est en 1^{ère} ligne dans les combats, dans la défense des victimes de discriminations et dans l'éducation citoyenne. Sa commission "sport" forme et informe le public par le biais d'enquêtes, mais également en recensant les actes racistes et en défendant des victimes.

Kit pédagogique "Différents mais tous pareils dans le sport" et ses formations

Chiffres et repères :

Le kit pédagogique "Différents mais tous pareils dans le sport" est en libre consultation et en téléchargement sur le site internet du PRN SEMC : <http://www.semc.fr/newsletter/pub/guides/guide5.pdf>

Vous pouvez également vous procurer ce kit en format papier en contactant la chargée de mission, responsable de ce dossier, Emmanuelle JEHANNO

Après avoir effectué une formation avec la DRJSCS Ile-de-France en mars 2012 et une autre au CREPS Sud-Est site d'Aix-en-Provence en octobre 2012, une autre session de formation vous sera proposée en 2013 dans le cadre du Plan national de formation.

Pour tout renseignement sur le kit et les formations :

- Emmanuelle JEHANNO
04 42 52 29 34 ou 06 09 67 77 31
e.jehanno@semc.sports.gouv.fr

- PRN SEMC
04 42 29 68 99
prn@semc.sports.gouv.fr



Rubrique d'Emily

“Stéréotypes, Préjugés et discrimination”

L'ouvrage de Jean-Baptiste LEGAL et Sylvain DELOUVEE, Maître de conférences en psychologie sociale, s'attache d'abord à clarifier les relations entre les trois termes :

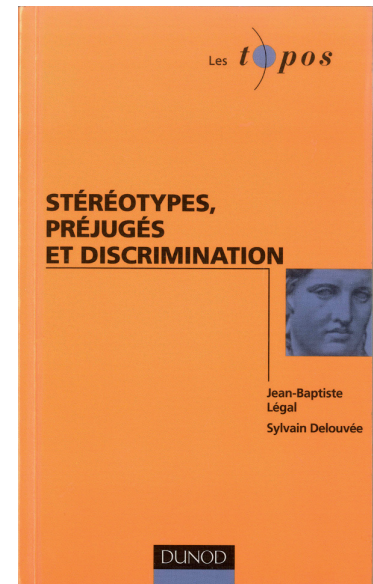
- Les stéréotypes sont un ensemble de croyances envers un groupe donné.
- Ces croyances prédisposent à agir de façon particulière envers les personnes dudit groupe. C'est le préjugé.
- Quant à la discrimination, il s'agit du traitement inégalitaire qui découle en fait de cette catégorisation.

La catégorisation sociale est un gain adaptatif dans le sens où elle permet une économie cognitive pour qui la met en œuvre. Dans le même temps elle a, pour qui la subit, des consé-

quences sur l'estime de soi et *in fine* sur la propension à explorer et mettre à profit son environnement. Stéréotypes et préjugés sont des productions culturelles ; à ce titre, personne ne semble pouvoir y échapper. Cependant, un individu peut, en connaissance de cause, en contrôler l'expression et l'impact (Devine, 1989). Il est donc possible de modérer, voire de prévenir, l'effet de la catégorisation.

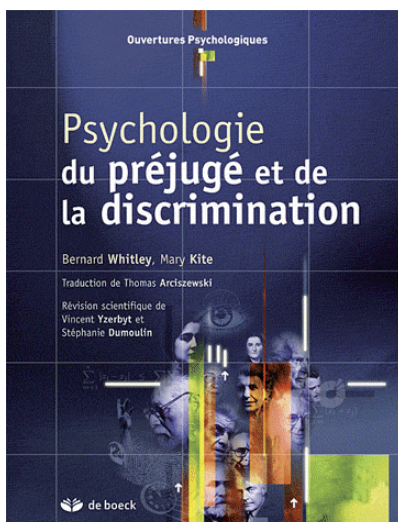
Des leviers existent, par exemple :

- considérer l'autre en tant que personne plutôt qu'en tant que membre d'un groupe ;
- multiplier les contacts entre deux groupes dans un cadre favorable (égalitaire, coopératif, où la singularité des individus est valorisée) ;
- faire naître l'empathie. Ces pratiques, sont portées par l'intention d'aider “finalement à nous percevoir en tant que membre d'un même groupe”.



Actualité

Les Editions De Boeck ont prévu de publier, en mai, un ouvrage intitulé *Psychologie du préjugé et de la discrimination*, traduction de l'anglais d'une référence initialement parue en juillet 2005 pour la première édition. Les auteurs, Bernard WHITLEY et Mary KITE, s'appuient sur les résultats de leurs propres expériences menées avec leurs étudiants pour faire le point sur la recherche sur les discriminations sur la race, le genre, l'orientation sexuelle, l'âge, etc.



Présentation de l'éditeur :

Cet ouvrage présente de manière simple et didactique un panorama des recherches scientifiques menées depuis plus de cinquante ans dans le domaine de la psychologie du préjugé et de la discrimination. Les différentes formes de racisme, de préjugé et de discrimination sont passées en revue, expliquées et détaillées permettant ainsi de mieux comprendre les aspects interrelationnels entre les groupes sociaux.

Les auteurs y explicitent en outre les éléments de personnalité et les attitudes afférentes qui rendent compte des éléments plus politiques de ces jugements, comme l'autoritarisme ou la tendance à la dominance sociale.

Illustré de nombreux exemples, il permet aux étudiants, aux spécialistes ou simplement aux personnes intéressées par ces phénomènes d'avoir accès à un état des savoirs actuels et aux principales discussions qu'ils motivent.

Agenda

=> Le regroupement des coordinateurs régionaux SEMC s'est déroulé du 15 au 17 janvier à Nancy.

=> Le VIP&S (Violence-Identités-Politiques et Sports) et la Structure fédérative internationale de recherche « Violences et prévention des violences » organisent à Rennes les 16 et 17 mai un colloque pluridisciplinaire intitulé « Les discriminations : le sport et l'école en question ».

=> Le congrès bisannuel de la Société de sociologie du sport de langue française (3SLF) sera organisé par l'équipe de recherche « Sport et sciences sociales » de l'Université de Strasbourg dirigée par William Gasparini. Le thème de ce septième congrès porte sur la comparaison dans le domaine des sciences sociales du sport. Il se déroulera du 29 au 31 mai à Strasbourg.

=> Le Forum de l'association Sports et Territoires aura lieu les 23 et 24 mai 2013 à La Rochelle autour du thème du sport et de la crise.

=> La Fondation de France lance son appel à projet en faveur de l'activité physique et sportive des filles. La date de limite de réception des dossiers est fixée au 29 mars.